

Crèche autorisée par l’O.N.E.

Avenue Maréchal Joffre, 127 à 1190 Bruxelles (Forest)

Le présent projet pédagogique est l’ensemble des réflexions et des envies de l’équipe pédagogique de la crèche BEBE BOOP.

De nombreux pédagogues ont donné leur vision éducative, il nous a fallu choisir celles qui nous semblaient les plus proches de notre conception personnelle.

Celui-ci est revu d’année en année afin de toujours correspondre à la réalité du terrain et des réflexions de l’équipe en place.

**Repère 1 : Description du milieu d’accueil**

Notre crèche s’étend sur trois étages.

Il comprend au rez-de-chaussée, une salle d’accueil permettant aux parents de prendre le temps de retrouver ou d’aborder la séparation en douceur, trois pièces en enfilade abritant la salle de jeux « des grands », l’espace de change et une salle polyvalente où sont organisés les repas des « grands » et les activités dirigées. Lors de la sieste des « grands », des lits hamacs sont placés dans la salle de jeux. Une large porte fenêtre permet d’accéder à l’espace extérieur, celui-ci est divisé en trois parties : la terrasse, le coin bac à sable et la pelouse pour toutes les activités en plein-air.

Au premier étage se situe la cuisine où les repas sont préparés (non accessible aux enfants), une salle de jeux pour « les petits-moyens », cette pièce donnant sur une large terrasse, le coin change et une chambre.

Le deuxième étage est composé de 3 chambres où les enfants sont repartis selon leur âge et la durée de leur sieste.

Le milieu d’accueil ouvre ses portes de 7h30 à 18h00 et nous avons la capacité d’accueillir 24 enfants de 0 à 3 ans simultanément. L’équipe pédagogique se compose, en ce début d’année 2021, de la directrice, de 5 accueillantes et d’une stagiaire. Un membre de l’équipe étant ou en congé de maternité ou écartée pour cause de grossesse.

Notre Crèche fonctionne comme une grande famille : chaque matin, nous veillons à accueillir chaque enfant de façon personnelle en respectant ses petites habitudes, en se renseignant sur la soirée de la veille et sur le réveil. Les éléments importants seront communiqués (fièvre, mal déjeuné, sommeil irrégulier) et notifiés dans un carnet pour que l’ensemble de l’équipe pédagogique puisse y apporter une solution ou en surveiller l’évolution durant la journée. La séparation du matin doit permettre à l’enfant d’avoir l’esprit tranquille pour commencer sa journée. Lors des périodes où la séparation est plus délicate (pleurs…), la personne accueillant l’enfant mettra tout en œuvre pour que le chagrin soit vite oublié afin que la journée se passe au mieux. Les retrouvailles du soir seront d’autant plus agréables, elles donneront lieu à un petit résumé de la journée passée, des événements inattendus, des progrès constatés…

La plus grande attention est portée sur le bien-être tant de l’enfant que de ses parents.

**Repère 2 : Aménagement de l’espace**

Les différentes salles de jeux sont assez vastes pour pouvoir aménager des petits coins destinés aux différentes activités.

* Pour les tout-petits, des tapis d’éveil sont à dispositions, où ils pourront se mouvoir selon leurs désirs, laissant libre cours à la découverte des mouvements, de leur corps, de leur image grâce aux reflets des miroirs qui bordent cet espace. Ces explorations seront guidées et encouragées par les membres de l’équipe pédagogique.
* Pour les moyens et les grands, nous offrons un module de psychomotricité afin que les enfants puissent développer leur capacité motrice, manuelle et sociale. Certains jeux sont en libre service, d’autres sont proposés selon les envies des enfants.
* Différents coins à thème permettront de développer les jeux d’imitation (maison, coin cuisine…)
* A l’extérieur, des voitures et tricycles sont mises à disposition pour continuer à développer les capacités motrices
* Le coin lecture, composé d’un tapis de sol et de nombreux coussins, disposé à côté de la bibliothèque, permet de faire découvrir les joies de la lecture, du langage, du vocabulaire. Un lecteur cd est utilisé pour développer le sens de l’ouïe (instrument de musique, cris des animaux, chansons enfantines, …)
* La salle polyvalente du rez-de-chaussée permet d’organiser des activités créatrices/manuelles (bricolage, coloriage, pâte à modeler, activités culinaires, …)
* Lors des activités dirigées, chaque animateur s’occupe d’un petit groupe d’enfants dans un des coins aménagés afin d’établir une relation privilégiée avec chacun.
* Les chambres ne seront disponibles que pour les siestes afin de préserver le sommeil de chacun.
* Le coin repos des « grands » ne sera installé qu’au moment de la sieste. Le reste du temps, les lits-hamacs seront rangés dans un coin de la salle.

**Repère 3 : Le temps**

Il est important pour nous de nous adapter aux différents rythmes de l’enfant, de les respecter pour son bien-être ainsi que pour l’aider à évoluer sans le brusquer.

1. Le rythme du sommeil :

A 3 mois, l’enfant a besoin de 17 à 19h de sommeil par jour tandis qu’à 30 mois, il n’en aura besoin que de 12 à 14h. C’est donc un moment important de la journée pour les enfants qui nous sont confiés. Ceux-ci dorment autant de fois que le besoin s’en fait sentir et nous respectons la longueur de leur sieste.

1. Le rythme des repas :

Nous prenons le temps qu’il faut pour que le bébé passe du biberon au repas mixé puis écrasé pour finir par manger les aliments en petits morceaux. Nous respectons le rythme qu’il a reçu lors des repas à la maison, si il mange à la demande ou si il a un rythme régulier, nous nous y conformons. Nous attendons l’accord du pédiatre ou des parents pour débuter une nouvelle étape. Nous marquons une préférence pour que les nouvelles expériences (sevrage, premier repas mixé…) débutent dans le cadre familial.

1. Le développement moteur :

Chaque enfant est différent et sa capacité motrice, l’est tout autant. Nous faisons en sorte de lui donner toutes les clefs favorisant son développement corporel (par la psychomotricité, les jeux d’éveil, les activités motrices…) mais nous respectons les différentes étapes de son évolution personnelle.

1. Le change et l’apprentissage de la propreté :

Chaque enfant sera changé dès que le besoin sera nécessaire. Ce moment d’intimité sera respecté et on en profitera pour établir une relation privilégiée avec l’enfant.

L’apprentissage de la propreté sera mise en œuvre de façon individuelle. Nous débutons seulement s’il montre de l’intérêt pour le petit pot. S’il montre une réticence, nous n’insistons pas et nous attendons un moment plus propice. Nous essayons d’établir la relation de confiance avec le petit pot par les jeux et en faire un moment ludique… Nous demanderons aux parents d’avoir assez de culottes/slips pour faire des essais sans langes au moment où nous sentons la volonté de l’enfant. Des petits pots individuels sont mis à libre disposition pour que votre enfant puisse s’y rendre dès qu’il en ressent l’envie. Quand l’entrée à l’école approche, votre enfant aura la possibilité de se rendre sur une toilette aménagée avec un réducteur et une petite marche, il pourra dès lors se familiariser avec les pratiques des « grands »

Si votre enfant signifie son envie de ne plus mettre de lange à la sieste, il sera encouragé par la mise à disposition de son petit pot près de lui, pour qu’il puisse en toute autonomie se lever et satisfaire son envie avant de se recoucher.

Lors de l’acquisition de la propreté, le support des parents est primordial.

**Repère 4 : Les activités**

Chaque enfant ayant son propre rythme, la journée type dans notre Crèche varient selon les âges.

Pour les enfants de moins de 18mois, nous respecterons le rythme de chaque enfant, il n’y a donc pas de journée type. Votre bébé recevra des jeux variés pendant ses périodes d’éveil. Il sera nourri et mis au lit quand il en aura besoin.

Pour les enfants de 18 mois et plus voici un exemple d’une journée type:

|  |  |
| --- | --- |
| HORAIRE | ACTIVITE PROPOSEE |
| A partir de 7h30 | Accueil des enfants et des parents – moment d’échange d’informations : qualité de la nuit, heure du petit déjeuner, santé, éléments à surveiller… |
| 7h30 à 8h30 | Petit déjeuner pour ceux qui ne l’ont pas eu le temps de le prendre ou ceux qui veulent un petit complément |
| 8h30 à 9h00 | Jeux libres – choix individuel |
| 9h00 à 9h10 | Rangement de la salle de jeux |
| 9h10 à 9h50 | Jeux libres – en commun : légo, bloc, dînette, petites voitures |
| 9h50 à 10h00 | Rangement des jeux – pause pipi |
| 10h00 à 10h50 | Activité dirigée : chant, conte, bricolage, éveil musical |
| 10h50 à 11h00 | Préparation pour le passage à table, pause-pipi |
| 11h00 à 11h50 | Repas |
| 11h50 à 12h00 | Change, nettoyage des mains, nettoyage des dents, pause pipi |
| 12h00 à 14h00 | Proposition de sieste// jeux calme |
| 14h00 à 14h50 | Change pour ceux qui sont réveillés – pause-pipi – jeux libres |
| 14h50 à 15h00 | Rangement – préparation pour le goûter |
| 15h00 à 15h50 | Goûter |
| 15h50 à 16h00 | Change, nettoyage des mains, pause-pipi |
| 16h00 à 16h50 | Activités dirigées calmes |
| 16h50 à 17h00 | Rangement des jeux |
| 17h00 à 17h30 | Jeux libres – choix individuel |
| Jusqu’à 18h00 | Retrouvaille des parents – moments d’échange sur les évènements de la journée… |

Bien entendu, selon le climat, les activités libres peuvent se transformer en activités à l’extérieur. Le déroulement de la journée sera également influencé par des évènements spéciaux : anniversaire, fête, consultation ONE, animation par personne extérieur…

Chaque activité sera proposée en accord avec l’âge et l’envie des participants.

Nous formons des petits groupes encadrés par un membre de l’équipe pédagogique. Les activités seront développées en fonction de thèmes choisis par l’équipe en place (évènement spécial, fête, saison…)

Pour les tout-petits, les activités seront axées sur l’éveil des sens et la découverte du corps. Pour ce faire des activités sensorielles (massage…), visuelles (chanson à gestes..) et auditives leurs sont proposés.

Pour les plus grands, la Crèche propose de nombreuses activités hebdomadaires : peinture, bricolage, théâtre de marionnettes, découverte des sens, des goûts par des préparations culinaires…

**Repère 5 : Le lien et la place des parents**

Confier son enfant à des personnes que l’on connait peu est une étape délicate et parfois difficile. La directrice et son équipe pédagogique met tout en œuvre pour faciliter ce moment important dans la vie des jeunes parents. Pour instaurer un climat de convivialité, chaque membre de l’équipe se fait appeler par son prénom et est présenté aux parents en détaillant son rôle dans la Crèche.

L’enfant que vous nous confiez reste votre bien le plus cher. Nous souhaitons nous intégrer dans la direction de l’éducation que vous lui transmettez. C’est pourquoi nous demandons aux parents de bien lire ce projet pédagogique afin de s’assurer qu’il entre bien dans l’apprentissage qu’ils souhaitent offrir à leur enfant.

Si une divergence dans les options éducatives venait à se présenter, ce n’est que par le dialogue que nous trouverons un accord qui satisfera les deux parties.

Le métier de parent est un rôle difficile à tenir. Il se pourrait que certains rencontrent des difficultés ou des interrogations face à l’éducation de leur enfant. Nous sommes là aussi pour vous conseiller ou vous faire rencontrer les autres parents qui sont passés par ces mêmes moments afin de partager nos connaissances et leurs expériences.

Une réunion annuelle sera organisée afin de fêter l’anniversaire de la Crèche et de pouvoir faire connaissance avec tous les parents et de discuter dans une ambiance décontractée du quotidien de leur(s) enfant(s).

Ainsi qu’à l’occasion de la venue du Grand Saint-Nicolas (le vendredi précédent le 6 décembre), un goûter est organisé chaque année.

Bien entendu, il vous sera toujours possible de demander une réunion individuelle en cours de séjour avec la directrice pour parler de l’évolution de votre enfant.

**Repère 6 : Notre place et notre relation avec votre enfant**

A aucun moment, nous ne sommes des parents de substitutions. Les parents gardent leurs rôles même pendant leurs absences. Nous sommes là pour faire découvrir à votre enfant le monde qui l’entoure, pour le sociabiliser, pour développer ses capacités et pour lui apporter attention, affection… Nous lui apprendrons aussi les règles qui régissent la vie en communauté : la politesse, la propreté, la non-violence. Il devra les comprendre et les respecter toujours dans un climat serein.

Pour ce faire, une personne de référence est établie pour chaque groupe d’âge (une pour le groupe des « grands » et une pour « les petits »). Cette personne suivra le groupe d’enfants qui lui sera confié jusqu’au moment de quitter la Crèche. Cela permet à l’enfant d’avoir une personne qui le connait au quotidien et qui le rassure lors de toutes nouvelles expériences ou découvertes, qui garantit à votre enfant des moments de relation individuelle significative.

Lors de la familiarisation de l’enfant, la directrice s’occupera personnellement de chaque nouvel arrivant afin de pouvoir transmettre un maximum d’informations à la personne qui sera plus tard sa puéricultrice de référence. La directrice passera quotidiennement dans chaque groupe afin d’assurer le bon déroulement de la journée et d’être en contact avec chaque enfant.

Nous mettrons tout en œuvre pour que l’enfant que vous nous confiez soit préparé à entrer à l’école maternelle en toute sérénité.

**Repère 7 : Préparation à l’entrée de l’enfant**

Avant toute inscription, une première visite est organisée sur rendez-vous, uniquement dans l’optique de trouver un moment adéquat pour que la directrice soit entièrement disponible pour répondre aux différentes questions.

Avant de se décider, les parents pourront revenir plusieurs fois afin de voir la vie réelle de la Crèche pour qu’ils puissent se faire une vision juste du quotidien de leur futur bébé.

Dans le mois de la naissance, les futurs parents préviennent la Maison Crèche de la date approximative de l’entrée du nouvel arrivant…

Deux semaines avant l’entrée définitive de l’enfant, nous proposerons une période de familiarisation afin que l’enfant puisse s’habituer en douceur à sa nouvelle vie en collectivité.

La période de familiarisation débutera par une visite de la Crèche, la présentation de l’équipe pédagogique, la présentation des nouveaux compagnons de jeux ainsi que la mise à jour du dossier d’inscription et de vaccination. Cette première rencontre durera maximum une heure. (Par ex.9h30-10h30)

La deuxième étape consistera à fréquenter le milieu d’accueil durant une heure et demi, à différents moments de la journée afin que l’enfant s’adapte à son nouveau milieu d’accueil en participant aux activités libres ou dirigées, toujours en compagnie de ses parents et finissant par un repas donné par un de ses parents, accompagné d’une puéricultrice qui intègrera les habitudes de l’enfant.

La troisième étape consistera à laisser l’enfant une demi-heure sans la présence de ses parents dans le milieu d’accueil afin de pouvoir le rassurer du retour de ses parents.

La quatrième étape sera de le laisser quelques heures dans la Crèche sans la présence de ses parents (par ex.9h30-12h) Il connaitra déjà bien son environnement, il sera rassuré car ses parents le connaissent aussi. Il pourra donc continuer de découvrir toutes les choses qui l’entourent et apprendre à manger avec une personne autre que ses parents.

La dernière étape reposera sur la présence de l’enfant durant une petite journée (par ex. 9h30-16h00) afin que l’enfant puisse se familiariser avec les périodes d’activité, de repos et constate le retour de ses parents en fin de journée.

Bien entendu, si nous sentons la moindre inquiétude de la part de l’enfant, la période de familiarisation sera adaptée afin qu’il soit en toute confiance parmi nous.

Nous avons souhaité instaurer une période de familiarisation assez longue tant pour rassurer l’enfant que ses parents. Ceux-ci auront pris le temps de connaitre la structure, son fonctionnement, le personnel encadrant ainsi que les camarades de jeux… Ils ne s’en sentiront que plus en confiance. Il est important pour nous, que la séparation se fasse en douceur pour que l’enfant se sente en confiance ainsi il pourra découvrir au jour le jour les joies de la vie en collectivité.

Lors de la première journée, nous demanderons que les parents fournissent un objet dit de « transition » : un t-shirt portant l’odeur de la maman afin que l’enfant soit rassuré par la présence olfactive. Nous laisseront la possibilité aux parents de nous contacter autant qu’ils le voudront pour qu’ils soient rassurés du bien-être de leur bébé.

**Repère 8 : Départ de l’enfant**

Le départ pour l’école maternelle est la suite logique de toutes les choses que nous auront transmises à l’enfant. Les inscriptions dans les écoles maternelles étant établies longtemps à l’avance, nous demandons aux parents de bien vouloir nous en faire part dès que possible. Afin que nous puissions préparé ce changement en douceur et être assuré qu’il est bien « prêt » à passer à une autre « aventure »… nous avons a disposition quelques projets pédagogiques des écoles des alentours afin que votre choix s’oriente vers l’école correspondant à vos attentes.

Le dernier jour dans le milieu d’accueil donnera lieu à une petite fête en l’honneur du départ de l’enfant. Nous serons arrivé au terme de notre travail et rien ne sera plus émouvant de voir votre enfant devenu « grand ».

**Repère 9 : Offrir un accueil de qualité**

La Crèche BEBE BOOP est surveillée par l’ONE, par cela nous devons mettre en application l’Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française fixant le Code de Qualité.

Cet Arrêté fixe des objectifs que notre milieu d’accueil désire respecter :

1. La collaboration avec l’ONE
   * Notre Milieu d’accueil doit se soumettre à la surveillance de l’ONE (accès aux locaux, consultations des documents relatifs à l’accueil, formation reconnue du personnel encadrant…)
   * Une consultation médicale est également organisée mensuellement par l’ONE. Elle n’est que préventive, elle ne remplace pas les visites chez le médecin traitant de votre enfant.
   * Une relation de confiance est établie entre la Crèche et la coordinatrice d’accueil qui est là tant pour surveiller que conseiller sur tous sujets relatifs à la petite enfance et le bien-être des enfants qui nous sont confiés
2. L’accès au milieu d’accueil

La responsable de la Crèche BEBE BOOP évitera toutes formes de discrimination basée sur le sexe, la race ou l’origine socioculturelle à l’encontre des enfants, des personnes qui les confient et du personnel encadrant. Les inscriptions seront gérées par la directrice en gardant comme priorité le bien-être des enfants qui lui sont confiés.

1. La reconnaissance des besoins de l’enfant :
   1. la sécurité psychoaffective
      * L’équipe pédagogique veillera à établir des relations chaleureuses avec chaque enfant afin que chacun soit apprécié à sa juste valeur.
      * Nous encouragerons et stimulerons le développement de l’autonomie et la volonté d’initiative de chacun.
      * Par les différentes activités, l’enfant sera valorisé dans ses progrès
      * La communication sera un axe essentiel à notre système éducatif afin que l’enfant comprenne, développe son vocabulaire et puisse exprimer son ressenti.
   2. La sécurité physique
      * L’aménagement des espaces intérieurs et extérieurs est réfléchit pour se conformer à l’Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 19 juillet 2007. Le mobilier et les jeux seront entretenus attentivement afin d’éviter tout accident.
      * Une visite du SIAMU sera demandée tous les 5 ans afin de répondre toujours aux normes de sécurité incendie. Des portes coupe-feux sont installés, des extincteurs à tous les étages entretenus annuellement.
      * Le milieu d’accueil est inscrit auprès de l’AFSCA afin que la sécurité et l’hygiène alimentaire soient contrôlées régulièrement.
      * L’entretien du système de chauffage sera effectué tous les 3 ans (chaudière au gaz) et l’ensemble de l’installation électrique a été contrôlée et mise en conformité.
      * Un système de vidéophone est mis en place à l’entrée ainsi qu’une surveillance par caméra à tous les accès de la structure.
      * Une surveillance médicale du personnel encadrant est organisée annuellement.
   3. La reconnaissance des besoins des parents
      * La qualité de la relation parent/Crèche est primordiale pour l’épanouissement de l’enfant.
      * Les parents pourront à tout moment demander une entrevue avec la directrice pour aborder un sujet lié à l’enfant et à son accueil.
      * Un règlement d’Ordre Intérieur et une copie du Projet Pédagogique est remis à chaque parent, nous vous demandons de les respecter.
   4. La reconnaissance des besoins du personnel encadrant :
      * Les jours de congés pédagogiques seront utilisés pour permettre à l’ensemble de l’équipe encadrant de continuer ou de compléter sa formation.
      * Une réunion hebdomadaire établira le suivi de chaque enfant ainsi que les événements spécifiques à préparer : arrivé, départ d’un enfant, activités du mois, fête...
      * Afin de toujours offrir un service de qualité, nos portes sont ouvertes à toute collaboration extérieure permettant de varier nos activités

**Repère 10 : Conclusion**

Pour vous comme pour nous, le but principal est de voir grandir, se développer, évoluer et s’épanouir votre enfant. Nous mettrons tout en œuvre pour atteindre cet objectif ! Ce ne sera possible qu’en maintenant notre pédagogie basée sur le dialogue, la confiance, la coopération et l’entente au quotidien. Il est primordial que vous, parents, vous adhériez à notre projet pédagogique et qu’il corresponde à la vision éducative que vous souhaitiez donner à votre enfant. Ainsi, nous pouvons débuter notre collaboration.

**L’équipe de la Crèche BEBE BOOP**